

## Direction Opérationnelle des Télécommunications Annaba

REF : DOT23/SDT/DRA/RU/398/2023

Annaba le 15 NOV 2023

**A MONSIEUR**  
**REHAHLIA FERID Gérant de l'entreprise SARL TCA GENIC**

**OBJET : Mise en demeure N°01**

**Projet : Raccordement abonnés FTTH Zone CMP EL Bouni**  
BC N° 230829 du 26/09/2023 & ODS N°240 du 02/10/2023.

Monsieur,

Dans le cadre du projet de raccordement d'abonnés FTTH zone CMP Annaba qui vous a été confié par le bon de commande N° 230829 du 26/09/2023 et ODS N°240 du 02/10/2023 et suite à la lenteur signalée lors de la prise en charge des OTL, je vous mets en demeure pour que vous preniez en charge le raccordement de tous les clients dans les plus brefs délais, faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à votre encontre.

Je vous prie d'agréer, monsieur mes salutations.



Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba  
Signé: GAOUAOUI Salim